

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**24 septembre 2019 à 11 heures, au siège social : 9 avenue Bugeaud, Paris - 75116.**

**Paris & Bruxelles, le 30 septembre 2019 – KKO INTERNATIONAL (FR0013374667 – ALKKO – PEA-PME)**, référence mondiale dans la production innovante de cacao garantissant, de l'arbre à l'usine, une parfaite traçabilité des fèves à tenu une Assemblée Générale au siège social de la société, sous la présidence de Jacques-Antoine de GEFFRIER. Le quorum s'est établi à 49,30% et l'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ont été approuvées:

### A titre ordinaire :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à donner au Président et aux administrateurs ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
3. Affectation du résultat ;
4. Approbation et ratification des conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce ;
5. Fixation des jetons de présence alloués aux administrateurs ;
6. Poursuite de l'activité ;
7. Nomination d'un nouvel administrateur (Frédéric BOUCLY).

L'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée, sont disponibles, sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : <http://kko-international.com/investors-fr>.

■ ■ ■

### A propos de KKO INTERNATIONAL

KKO INTERNATIONAL exploite l'une des plus importantes plantations de cacao au monde, basée en Côte d'Ivoire.

Le Groupe associe les pratiques innovantes de l'agriculture raisonnée et un mode d'exploitation écologiquement et socialement responsable, qui en font un modèle d'entreprise unique dans la filière, à même d'assurer qualité et traçabilité de ces fèves, ainsi que la transformation sous

[www.kko-international.com](http://www.kko-international.com)

### Alternext Paris & Bruxelles

Isin : FR0013374667 – ALKKO  
Eligible au PEA-PME

### KKO INTERNATIONAL

[info@kko-international.com](mailto:info@kko-international.com)

